

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e statisticien-ne, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2023**

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e statisticien-ne, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2023 :

Madame NONY Delphine, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur DARNAND Stéphane, ingénieur d'études hors classe, vice-président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame COQUARD Audrey, ingénieur de recherche, experte, Ministère de l'enseignement supérieur et de la Rec, Paris.

Madame PERICHON Nathalie, ingénieure de recherche, experte, Université Lyon 3 Jean Moulin, Lyon.

Monsieur AIVALIOTIS Franck, attaché principal d'administration de l'état, Université Jean Monnet, Saint-Etienne.

Monsieur BENOIST Vincent, ingénieur de recherche, suppléant, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon, le 04 septembre 2023

Pour la Présidente et par délégation,  
La Directrice Générale des Services adjointe  
en charge des ressources humaines et de l'action sociale



Marie-Reine MARANDEL